



Inscription 2019/2020

Urbain, Piste, GR, Pré Baby et Baby Loisirs & Compétition



Club labellisé Petite Enfance

Les jours et horaires des cours sont à titre indicatif sous réserve de remplissage des cours

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	
Mère :	Père :
Tél port :	Tél port :
Adresse mail 1 : mail 2 :	
Adresse principale :	
Code Postal :	Ville :

Cotisation cours pour la saison :

Prébaby:45mn=160€ / Baby :45mn=180 / Autres cours : 1h=190€ / 1h30=215€ / 2h=240€

Intitulé du cours : Catégorie + Jour + créneau + durée	Tarif :
Exemple : Loisirs Lundi : 17h30-18h30 1h	
Cours :	
Cours :	
Majoration si hors SIVOM	COMMUNE DU SIVOM : MAULE - HERBEVILLE - LES ALLUETS - JUMEAUVILLE - MAREIL - MONTAINVILLE - AULNAY - NEZEL - ANDELU - BAZEMONT
Réduction famille :	2 ^{ème} adhérent: -25€ / 3 ^{ème} adhérent: -50€ / 4 ^{ème} adhérent: -75€
Total de la cotisation annuelle :	

Règlement par chèque(s) encaissable en :

Banque :

	Octobre	Novembre	Décembre
Chèque N°			
Montant :			

Je, soussigné M. Mme _____ autorise, pour le compte de ma fille/mon fils _____

- l'entraîneur à donner en lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide et en cas d'indisponibilité des représentants légaux de l'enfant.

OUI *rayez la mention inutile* NON

- la GAM à utiliser l'image de mon enfant pour toute communication du club (Site internet, Maule Contact).

OUI *rayez la mention inutile* NON

- mon enfant à partir seul(e) du gymnase, l'entraîneur étant déchargé de ses responsabilités dès la fin du cours

OUI *rayez la mention inutile* NON

- Atteste avoir reçu et accepté le règlement intérieur.

OUI *rayez la mention inutile* NON

Pièces à fournir :

- Certificat médical autorisant la pratique de la gymnastique pour les nouveaux adhérents
- Attestation sur l'honneur de non contre-indication et questionnaire de santé pour les adhérents en 2016-2017
- Formulaire assurance lié à la licence dûment rempli et signé.

L'adhésion à la G.A.M. ne sera définitive qu'avec un dossier complet.

Aucun remboursement possible après le 2nd cours.

Fait à Maule, le

Signature du représentant légal

(Précédée des mentions « lu et approuvé » et « bon pour accord »)